

Paris, le 11 avril 2023

Prévention : la FFMKR dit non au strapontin pour les kinés

Cyrille ISAAC-SIBILLE, Député du Rhône, Xavier IACOVELLI Sénateur des Hauts-de-Seine, et le Pr Franck CHAUVIN, ancien Président du Haut Conseil de la Santé publique ont engagé une réflexion de fond sur « La prévention en santé » dans le cadre de journées parlementaires dédiées. Les différentes contributions recueillies au fil de ces travaux ont alimenté la feuille de route pour la période 2023-2027 dévoilée ce mardi 12 avril 2023.

La FFMKR, premier syndicat représentatif des kinésithérapeutes libéraux, a versé une contribution documentée appelant à mobiliser la profession dans le repérage de la fragilité, la prévention des troubles musculosquelettiques dès l'école et ensuite lors de l'activité professionnelle dans le cadre de la santé au travail. La FFMKR avait notamment recommandé d'inscrire un bilan kinésithérapique de prévention pour tous les Français dès l'âge de 60 ans afin de repérer les risques de dépendance.

Certaines des pistes retenues par Messieurs ISAAC-SIBILLE, IACOVELLI et CHAUVIN, vont dans le bon sens, comme la mise en œuvre de plans quinquennaux de prévention, la redéfinition de l'ONDAM, ou encore la création du statut de kinésithérapeute coordonnateur dans les EHPAD et en HAD. En revanche, la FFMKR est plutôt déçue et surprise de certaines propositions peu pertinentes alors que d'autres, plus essentielles ont été écartées.

Si la FFMKR est tout à fait favorable au développement de l'activité physique adapté (APA) dans le secteur médico-social en reconnaissant le statut d'enseignant en APA, elle met en garde contre ce nouveau statut ouvert de « professeur d'APA » pour des personnes relevant de la fragilité et n'acceptera pas un remplacement des kinésithérapeutes par des APA, ce qui serait un recul en termes de santé publique. De la même façon, la FFMKR juge pour le moins surprenant de vouloir associer les prestataires de santé à domicile pour participer au repérage des syndromes de glissement. Tout comme les moniteurs d'APA, ce ne sont pas des professionnels de santé. Quelques jours seulement après avoir refusé aux kinésithérapeutes la prescription d'APA, on propose d'étendre le champ de compétence des PSAD (Prestataires de Santé À Domicile) plutôt que de revaloriser leurs prestations, pour ne pas avoir à financer à leurs justes valeurs des actes de santé par des professionnels de santé, en toute sécurité.

Dans le même registre, la FFMKR note qu'il est proposé de créer un BTS d'aide-soignante dédié à la prévention alors que les professionnels de santé formés et expérimentés, semblent oubliés.

Si chacune des professions investies dans le bien vieillir a une place reconnue et essentielle dans le dispositif, il est urgent de bien paramétrer les contours de chacune d'entre elle afin que tout le monde travaille dans le respect des compétences et des tâches qui leur sont dévolues.

.../...

Les kinésithérapeutes occupent une place clé dans le domaine de la prévention tant dans l'organisation des soins que dans le repérage et la réalisation des actes, il est temps de leur confier un rôle clé dans ce domaine, où ils sont sous utilisés.

La mise en place de solutions de prévention en faveur des personnes les plus âgées ne doit pas être un prétexte à la démedicalisation de leur prise en charge en dehors des professionnels de santé réglementés et dûment reconnus. C'est un gage de sécurité et de garantie de la qualité des soins.

Pour produire la transformation urgente requise par la situation de notre système de santé, il aurait été utile de développer l'accès direct aux kinésithérapeutes. Leur répartition sur le territoire, le haut niveau de leur diplôme au grade de Master et leur engagement fort dans la formation continue en font des professionnels indispensables dans le contexte sanitaire actuel. La FFMKR, qui refuse le strapontin tendu à la profession en matière de prévention, appelle les parlementaires à oser aller plus loin avec les kinésithérapeutes libéraux au service des patients et de la prévention à tous les âges de la vie.

La FFMKR est convaincue de l'intérêt de déployer une stratégie nationale de prévention, indispensable pour opérer la transformation de notre système de santé. Mais cela doit se faire de manière pertinente avec tous les acteurs du soin dont les kinésithérapeutes libéraux.

Contact presse :
Sébastien GUERARD, Président
Tél. 06 03 85 96 28
president@ffmkr.org